

**Challenge virtuel : 24h pour Matéo ✨**  
**AU PROFIT DE ASSOCIATION NOTRE PETITE ETOILE**

Les 5 et 6 décembre 2026, Laurent IDIR prendra le départ des 24h de Ploeren, en Bretagne, avec un objectif sportif d'un maximum de kilomètres et surtout un objectif humain : soutenir Matéo et l'association Notre Petite Étoile. Son objectif est de parcourir le plus de kilomètres en 24 heures.

Participe, toi aussi, avec ton propre défi : **RÉALISER EN 24H**  
**DU 5 AU 6 DÉCEMBRE 2026**

Défi libre 24h running  
Défi libre 24h marche  
Défi libre 24h cyclisme  
Défi libre 24h natation

Inscriptions sur Protiming : 6€/défi

Ensemble on va plus loin, Marche, nage, cours ou pédale!

Renseignements :  
e-mail : [notrepetiteetoile2b@gmail.com](mailto:notrepetiteetoile2b@gmail.com)  
partage du défi : groupe Facebook ChallengeNotrepetiteetoile2b

**Règlement :**

Les inscriptions sont ouvertes à partir du 19/10/2026 jusqu'au 06/12/2026, jour de la fin du challenge des 24h. Le prix unique de l'inscription au format Virtuel est de 6,00€ TTC. Une fois la procédure d'inscription et de paiement achevée, le participant recevra par email, une confirmation d'inscription et de paiement. Toute inscription nécessite l'acceptation et le strict respect de la "charte du coureur connectée" annexée au présent règlement. Les épreuves sont ouvertes aux coureurs(euses) : Aux personnes n'ayant pas de contre indication médicale. Autorisation validée en ligne des parents pour les mineurs. • ARTICLE 4 - ASSURANCE, FORME PHYSIQUE Ces courses ne sont pas des compétitions officielles ; les inscrits y participent sous leur entière responsabilité. En ce sens, chaque participant déclare être en titulaire : D'une police d'assurance individuelle accident adaptée à ses besoins, en cours de validité, couvrant notamment les dommages corporels. D'une assurance responsabilité civile le couvrant pour tout dommage qu'il pourrait occasionner lors de sa course, en cours de validité. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vols, bris, perte, ...) subis par les biens personnels des participants pendant le déroulement des courses. Les participants ne pourront donc se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces

risques est du ressort de chacun. Il est également rappelé que l'activité physique demande un entraînement adapté et que les participants doivent déclarer formellement leur état de forme physique pour réaliser la distance choisie. •

**RÉSULTATS ET CLASSEMENT** La recherche de la performance n'est pas au goût du jour! Seul le message de solidarité compte! Néanmoins vous pouvez partager sur les réseaux sociaux en mentionnant la course et l'action #ChallengeNotrepetiteetoile2b.

Aucun classement ne sera fait. L'inscription d'un participant atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement et de la charte du coureur connecté, qu'il en accepte les clauses dans leur intégralité et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions. Je reste disponible via nos réseaux sociaux « association notre petite étoile » ou [notrepetiteetoile2b@gmail.com](mailto:notrepetiteetoile2b@gmail.com). Lesly Vincent, Présidente de l'association Notre petite étoile.